

COMPTES RENDUS

DONNÉES 2016

DÉLÉGATION DE GUYANE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DE LA DÉLÉGUÉE



PAULE BERTHELOT,
DÉLÉGUÉE DU CNFPT
DÉLÉGATION DE GUYANE

2016, une année riche en événements aussi bien en Guyane que hors de Guyane :

- installation de nouveaux membres au Conseil régional d'orientation suite aux élections de la Collectivité territoriale de Guyane de décembre 2015 ;
- élaboration de la feuille de route 2016-2021 par le personnel des trois délégations réunies en séminaire en mai 2016 en Martinique ;
- organisation des Rencontres territoriales Antilles-Guyane ;
- RTAG en novembre 2016 en Martinique.

Malgré la baisse du budget annuel de 10 %, la délégation a pu mettre en œuvre son programme d'actions en faveur des différents publics des collectivités locales.

Outre les stages ouverts en inter-régions sur des cycles et itinéraires stratégiques de direction générale, sur les problématiques du bloc intercommunal ou encore sur les métiers liés aux ressources humaines en particulier, la délégation a pu répondre aux demandes des collectivités sur la préparation aux concours et examens professionnels et sur de nombreux sujets liés aux politiques publiques et à l'actualité juridique et réglementaire.

Comme évoqué plus haut, l'année 2016 a été une année transitoire marquée par la fin du Projet régional de développement 2011-2015 et par les travaux d'élaboration de la feuille de route du Projet d'établissement pour la période 2016-2021.

L'année 2016 a aussi été celle de nouveaux challenges en terme d'organisation territoriale, par l'avènement de la Collectivité territoriale de Guyane et le renforcement des intercommunalités qui modifieront progressivement les relations entre les collectivités, mais plus particulièrement un changement de culture dans l'administration territoriale qui se traduit par une capacité renforcée à concevoir, piloter et accompagner le changement et à faire preuve d'innovation.

La délégation y a pris toute sa part en proposant des formations idoines afin d'accompagner les agent.e.s et en particulier les manager.euse.s, dans cette dynamique.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

L'année 2016 a été marquée par une stabilisation du niveau d'activités de la délégation en journées formation et par une optimisation de l'activité en journées formation stagiaire. En effet, en 2016, ce sont 1 275 JF qui ont été réalisées contre 1 272 JF en 2015 et 14 496 JFS en 2016 contre 13 546 en JFS soit 950 JFS de plus.

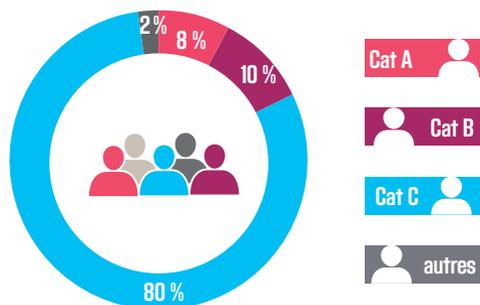
5 487

STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2016



+8,2%

PAR RAPPORT À 2015



Les agent.e.s de la catégorie C toutes filières confondues sont les plus nombreux.ses à fréquenter nos stages. La part des agent.e.s à former, provenant notamment de la filière technique, représente 50,1 %.

UNE FORMATION POUR TOUT.E.S



419

SESSIONS DE FORMATION

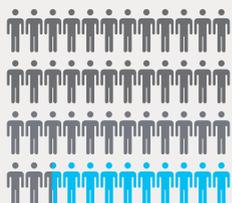
UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION



1 275

JOURNÉES FORMATIONS STAGIAIRES (JFS)

+ 40% PAR RAPPORT À 2008



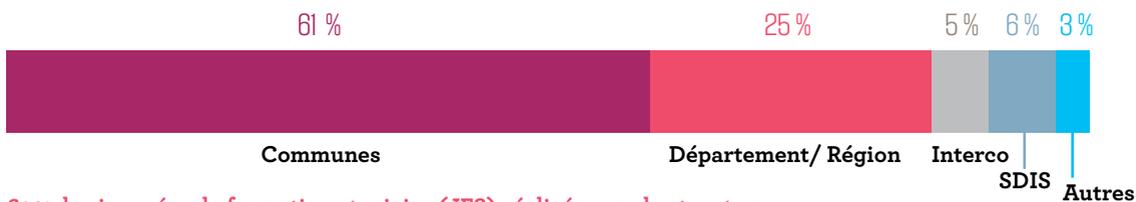
40

INTERVENANT.E.S
DONT

20% DE TERRITORIAUX.ALE.S

13,9

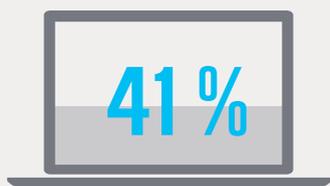
PRÉSENT.E.S/SESSION EN 2016
CONTRE 12,8 EN 2015,
EN NETTE AUGMENTATION



61 % des journées de formation stagiaire (JFS) réalisées par la structure concernent des agent.e.s provenant de communes.

Les besoins des agent.e.s des communes sont importants en termes de préparation aux concours et examens professionnels, de formations de perfectionnement et en particulier pour les publics de la filière administrative composés de gros contingents d'agent.e.s de catégorie C.

UNE ACTION TOURNÉE VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS



DES JOURS FORMATION STAGIAIRES

concernent les agent.e.s de cette filière. La part des autres filières est respectivement de **21 %** pour la filière technique et de **11 %** pour la filière sociale et médico-sociale.

FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE



58 AGENT.E.S DU TERRITOIRE

ont suivi des formations dans les instituts



350 JOURNÉES DE FORMATION

réalisées en instituts pour les agent.e.s du territoire

FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET) ET DÉLÉGATIONS EN MÉTROPOLE

949 JOURS DE FORMATION CONTINUE



14 496 JFS DONT

- 947 formations d'intégration
- 11 661 formations de professionnalisation et de perfectionnement
- 1 777 préparations aux concours et examens

JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES

17 actions organisées

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LES QUESTIONS DE MÉDIATION EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUYANE

Ce séminaire de qualification a traité distinctement des trois principales typologies de médiation et s'adressait aux cadres et cadres intermédiaires des collectivités territoriales, de leurs établissements publics, de l'État et des structures associatives, impliqué.e.s dans la définition et la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale, de prévention de la délinquance et de sécurité, de logement et de réussite éducative.

Il s'agissait d'apporter des contenus théoriques et méthodologiques, des retours d'expériences et des évaluations d'actions.

De véritables Forums ouverts aux participant.e.s sur leurs échanges autour des pratiques, complétés par un travail sur les outils.

Trois journées organisées autour des thématiques suivantes :

- la médiation en milieu scolaire : définir la place de la médiation en tant que pratique professionnelle au regard des problématiques scolaires au sein et en dehors des établissements scolaires ;
- les actions de médiation sociale : retours d'expérience, définition des conditions de réussite, mise en lumière des champs des possibles ouverts par la médiation (concertation, participation citoyenne, démarche GUP, évaluation des besoins d'un territoire en termes de structures d'intervention sociale) ;
- la médiation en habitat social : temps de travail collectif pour la définition des besoins de médiation dans le logement ; vouloir la mise en œuvre d'un projet de médiation quand on est un.e bailleur.euse sociale et penser techniquement un projet de médiation.

Ce séminaire a réuni une quarantaine de participant.e.s en février 2016 et a donné lieu à des échanges autour d'exemples guyanais et à la présentation d'un outil comme l'observatoire des Troubles de la tranquillité.

ITINÉRAIRE DE DIRECTION GÉNÉRALE DE COLLECTIVITÉS DE 2 000 À 20 000 HABITANT.E.S : UN ITINÉRAIRE EN HUIT MODULES, ORGANISÉ EN INTER-RÉGIONS ANTILLES GUYANE

Piloté intégralement par la délégation Guyane, cet itinéraire a réuni 18 directeur.rice.s généraux.ales des communes et structures intercommunales des trois territoires ; 3 modules ont eu lieu en Guadeloupe, 2 en Guyane et 3 en Martinique autour des thèmes suivants :





- le rôle et le positionnement de la du DGS ;
- l'élaboration d'un système managérial porteur de sens ;
- l'articulation entre projet politique, projet de territoire et projet d'animation ;
- les évolutions associées à la réforme des CT ;
- la citoyenneté dans la vie locale ;
- l'intégration des nouvelles contraintes financières ;
- les enjeux et dynamiques RH ;
- la prise en compte de la dimension juridique.



INTERVIEW - CHRISTELLE HILAIRE-SABAYO

37 ans - Directrice générale des services de la ville de Sinnamary

Vous avez suivi l'itinéraire de direction générale de collectivités de 2 000 à 20 000 habitants. Pour quelles raisons ?

La raison principale résidait dans le souhait d'apporter à ma collectivité, les outils stratégiques du développement du territoire devenu nécessairement complexe du fait de l'interaction de plus en plus forte avec l'intercommunalité et de la maîtrise des dépenses publiques suite à la réduction des dotations d'État. La volonté de conforter la fonction de direction générale en milieu rural était également une des raisons ayant motivé mon choix de suivre cet itinéraire.

Le format de cette formation organisée en inter-régions est-il pertinent ?

L'organisation de cette formation en inter-régions est pertinente car l'un des points forts de cet itinéraire reste la rencontre et le partage avec les collègues d'autres territoires aux problématiques à la fois similaires pour certaines thématiques et différentes en même temps mais qui constituent de vrais enrichissements sur le plan professionnel.

Qu'avez-vous retenu de cette formation ?

J'ai retenu le concept de démocratie participative qui s'est retrouvé d'une

certaine façon, dans chacun des modules et qui a aujourd'hui, une résonance toute particulière compte tenu de la récente crise guyanaise.

Quelles suggestions, recommandations feriez-vous au CNFPT ?

Je recommanderais d'inclure un module consacré exclusivement au management de direction générale afin d'accompagner les cadres dirigeant.e.s dans le renforcement de leurs compétences managériales dans un contexte de réformes RH qui invitent de plus en plus au déploiement de stratégies et d'outils managériaux.

FORMATION DE PERFECTIONNEMENT SUR LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Formation du 21 au 23 novembre 2016 pour des agent.e.s souhaitant améliorer leurs techniques d'expression et de communication.



INTERVIEW - OLGA TORVIC

56 ans - Agente d'accueil à la délégation Guyane du CNFPT

Vous avez suivi la formation : Affirmation de soi dans les relations professionnelles. Pour quelles raisons ?

J'ai suivi cette formation pour avoir plus de confiance en moi et plus d'assurance.

Qu'avez-vous retenu de cette formation ?

De cette formation je retiens qu'on

doit donner le meilleur de soi. Qu'il faut être respectueux.se et se respecter soi-même. Que s'affirmer, c'est dire la vérité sans blesser l'autre. Que chaque personne a de la valeur. Qu'il faut traiter tou.te.s les interlocuteur.rice.s d'égal.e à égal.e, sans mépris ni différence, qu'il faut savoir dire « oui » et savoir dire « non », s'exprimer sans s'imposer, qu'il faut dépasser certaines peurs

de l'autre : peur du jugement, peur de déplaire et d'être rejeté.e.

Conseilleriez-vous aux collègues qui exercent les mêmes fonctions que vous de faire cette formation ?

Oui je conseillerais cette formation aux collègues qui exercent la même fonction que moi afin qu'elles.ils prennent connaissance de la maîtrise à avoir dans différentes situations.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La délégation a organisé une manifestation dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes en partenariat avec la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité. L'égalité femmes-hommes fait partie des grandes causes défendues par le CNFPT. Pour cette 3^e édition, Véronique Robitaille, directrice générale adjointe du CNFPT, directrice de l'Institut national d'études territoriales (INET) a fait une communication sur l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Une journée du 8 mars 2016 destinée à faire le point sur les avancées obtenues en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, au cours de laquelle la déléguée aux droits des femmes Sonia Francius a mis l'accent sur l'évolution de la législation en France et dans le monde en faveur de l'insertion professionnelle des femmes et des responsabilités qu'elles assument dans le monde du travail.

L'INSEE a fait également une communication relative aux indicateurs clés sur l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Pour l'occasion, les parcours professionnels atypiques de cinq agent.e.s territoriaux.ales ont été mis en valeur : Chantal Grand-Bois, officière de Sapeur.euse.s-pompier.ère.s professionnel.le.s au SDIS Guyane ; Rosange Bordes, assistante de direction à la CTG Sapeur.euse.s-pompier.ère.s volontaires ; Sylvia Koesse, ingénieure technique de la construction à Rémire/Montjoly, Guy Audinay, puériculteur à la CTG, Aurore Francius-Smith, directrice générale des services de la ville de Cayenne.



INTERVIEW AURORE FRANCIUS-SMITH

32 ans - Directrice générale des services de la ville de Cayenne

Vous avez apporté un témoignage sur votre métier au cours de la manifestation organisée par le CNFPT dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes ; quels messages avez-vous voulu faire passer aux femmes ?

Il était important notamment en Guyane de conforter les femmes dans l'idée d'occuper des postes à responsabilité. Le plafond de verre est aussi un obstacle dans notre département. Il convient d'encourager les femmes à oser progresser dans le domaine professionnel.

Dans le cadre de vos fonctions de directrice générale des services de la ville de Cayenne, avez-vous le sentiment d'avoir « à faire plus » parce que vous êtes une femme ?

Il faut rappeler que le poste de DGS a toujours été occupé par un homme. Aussi être une femme m'engageait à une approche réfléchie d'autant plus que j'avais moins de 30 ans au moment de ma nomination.

Je fus très observée au cours de ma première année d'exercice. J'ai dû user de mes compétences et connaissances pour conquérir la confiance.

Avec l'expérience que vous avez aujourd'hui de votre métier, conseilleriez-vous aux femmes « d'oser la direction générale » ?

Oui, sans hésitation. Mais elles devront cultiver les valeurs et qualités suivantes : probité, sens aigu de la responsabilité, persévérance, capacité de rebondir, bonne maîtrise du stress, compétences très affirmées et empathie.

Faut-il poursuivre l'information et la sensibilisation du public de la FPT sur la question de l'égalité femmes-hommes ?

Oui car les acquis doivent être renforcés sur l'ensemble du territoire en développement le partenariat avec la DRDFE et le réseau associatif.



FOCUS SUR DEUX ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

LE SÉMINAIRE SUR LES VALEURS ET DÉONTOLOGIE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Dans le cadre de la convention inter-fonctions publiques signée en avril 2016, un séminaire a été organisé le 31 mai 2016 et a réuni les agent.e.s des trois fonctions publiques pour les sensibiliser à ce sujet.

Deux intervenants ont animé ce séminaire :

- Pierre Larroumec, président de chambre à la cour administrative d'appel de Bordeaux - responsable de formation au centre de formation professionnelle des avocats/optiion droit public - formateur IRA ;
- Patrick Besson, cadre supérieur de santé en psychiatrie - référent éthique.

Les communications des intervenants ont porté respectivement sur :

- la nécessité du respect des valeurs de la fonction publique et plus particulièrement de la déontologie ;
- les instruments mis en œuvre ou à renforcer pour assurer cette déontologie et le respect des valeurs ;
- l'éthique dans le soin.

LES RENCONTRES TERRITORIALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Cette 2^e édition des rencontres a été organisée les 24 et 25 novembre 2016 par l'observatoire départemental de la protection de l'enfance – ODPE de la Collectivité territoriale de Guyane –, et la délégation Guyane du CNFPT a été sollicitée comme partenaire de la manifestation, aux côtés du groupe SOS Jeunesse.

Le thème de ces rencontres portait sur « Les droits de l'enfant et des familles : obligations et défis ! Sauvegarder les liens ? », et a donné lieu à de véritables débats et échanges entre expert.e.s, professionnel.le.s de la protection de l'enfance, avocat.e.s et agent.e.s territoriaux.ales travaillant au sein des services concernés. Plusieurs tables rondes et ateliers ont abordé les sujets suivants :

- les ambitions législatives pour l'intérêt supérieur de l'enfant ;
- l'esprit de la loi : l'évaluation et la prévention.

Ce séminaire, qui a réuni près de 500 personnes, a accueilli des délégations de Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Mayotte, de Polynésie et de plusieurs régions de France.

Plusieurs spécialistes extérieur.e.s sont intervenu.e.s au cours des conférences et /ou ont animé des ateliers dont :

- Pierre Verdier, directeur de DASS et inspecteur de l'aide sociale à l'enfance ;
- Jean-Pierre Rosenczeig, magistrat, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny ;
- Gilles Seraphin, directeur de l'observatoire national de la protection de l'enfance ;
- Fabienne Quiriau, directrice générale de la convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE).

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

FORMATION DES AGENT.E.S DES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « GUYANE BASE AVANCÉE »

Le dispositif « Guyane base avancée » a été mis en place à l'occasion de l'organisation de deux grands événements mondiaux sportifs se déroulant au Brésil, à côté de la Guyane : la Coupe du monde de football de 2014 et les Jeux Olympiques de 2016.

Il a donné lieu au financement de dix-huit équipements sportifs sur l'ensemble du territoire guyanais et a contribué à accueillir six fédérations françaises venues s'entraîner en Guyane avant ces deux rendez-vous, compte tenu de la proximité avec le Brésil.

Une convention de partenariat a été signée en janvier 2016 afin de favoriser la formation et l'insertion professionnelle du personnel des collectivités locales à l'entretien des structures sportives réalisées dans le cadre de ce dispositif, en vue de leur pérennisation.

Les formations ont été organisées en mars et juin 2016 et ont accueilli près de 120 agent.e.s. Ce sont 7 modules de formation qui ont été déployés concernant :

- l'entretien des terrains synthétiques ;
- l'entretien des terrains engazonnés ;
- la maintenance des équipements ;
- l'entretien des dojos.



SÉMINAIRE DES INTERVENANT.E.S DU 14 DÉCEMBRE 2016

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Ce séminaire a été l'occasion d'échanger sur nos attentes respectives en matière de pédagogie, ainsi que sur les orientations susceptibles de garantir des formations de qualité aux agent.e.s des collectivités locales. Une présentation de la Feuille de route du Projet d'établissement 2016-2021 a été faite notamment sur le développement des pédagogies actives en utilisant pleinement les apports des outils numériques. L'accent a été particulièrement mis sur le rôle des intervenant.e.s comme ambassadeur.rice.s engagé.e.s dans la mise en œuvre du projet du CNFPT.



INTERVIEW - ÉRIC LARADE

60 ans - intervenant en régie, depuis septembre 2011

Vous êtes un intervenant du CNFPT principalement au niveau de la délégation Guyane, dans quels domaines et pour quels types de publics ?

Je suis intervenant au CNFPT principalement au niveau de la délégation Guyane mais aussi pour celles des Antilles et pour l'INSET d'Angers.

J'interviens principalement dans le domaine du management et mes sessions s'adressent surtout aux cadres, chef.fe.s d'équipe et manager.euse.s en général de la fonction publique territoriale.

Le public cible visé par vos formations est essentiellement composé de cadres : quels messages leur faites-vous passer ?

Tout d'abord, les cadres doivent davantage s'appuyer sur les règles en vigueur dans leur collectivité (règlement intérieur, règles de services...) pour fédérer leur équipe

et les amener à travailler sur les missions des services, dans un cadre collectivement partagé.

C'est en connaissant mieux son environnement professionnel que la.le cadre peut accompagner son équipe vers l'efficacité. La compétence et la motivation de ses collaborateurs sont ses leitmotivs pour obtenir des résultats mesurables. Aucune évaluation professionnelle n'est possible sans la fixation d'objectifs collectifs et individuels.

Les méthodes pédagogiques que vous utilisez « accrochent-elles les publics » ?

Les méthodes pédagogiques que j'utilise, s'appuient essentiellement sur une participation active des stagiaires, alimentée par des exemples issus du terrain et des expériences de chacune.e.

Cela fonctionne car une relation de confiance et de confidentialité est installée dès le début de la session

à travers un langage direct, clair, sans ambages et par la création d'une atmosphère intimiste : « nous sommes entre manager.euse.s ».

Sur la base de votre expérience, quelles suggestions, recommandations feriez-vous au CNFPT ?

Je souhaite que le CNFPT implique plus les intervenant.e.s dans l'élaboration des programmes de formation et des plannings, crée un « rating » des formateur.rice.s basé sur les bilans et résultats décrits par les participant.e.s et leur collectivité et que la rémunération ne soit pas seulement basée sur l'expertise pédagogique mais aussi sur d'autres critères (revenu au mérite) comme les résultats d'évaluation périodique des intervenant.e.s, impliquant les collectivités et les participant.e.s, principaux.ales bénéficiaires des formations CNFPT.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



La délégation organise régulièrement des journées à thème. Ici, la journée créole à l'occasion de laquelle l'ensemble du personnel s'est apprêté.

DIRECTION

Tania Berland-Sandot

Directrice

Tél. : 05 94 29 68 08

Fax : 05 94 29 68 07

tania.berlandsandot@cnfpt.fr

Gilberte Farlot-Fléret

Secrétaire de direction

Tél. : 05 94 29 68 01

Fax : 05 94 29 68 07

gilberte.farlot@cnfpt.fr

Louis Diman

Responsable des systèmes

d'information et de

télécommunications

Tél. : 05 94 29 67 96

Fax : 05 94 29 68 07

louis.diman@cnfpt.fr

DÉPARTEMENT FORMATION

26 rue François Arago BP 27

97321 - Cayenne CEDEX

Tél. : 05 94 29 68 00

Fax : 05 94 29 68 07

Département Activités

Philippe-Xavier Marin

Directeur adjoint formation

Tél. : 05 94 29 68 04

Fax : 05 94 29 68 07

philippe.marin@cnfpt.fr

Myriam Pierre

Conseillère formation

Tél. : 05 94 29 68 03

Fax : 05 94 29 68 07

myriam.pierre@cnfpt.fr

Marylène Cédia

Conseillère formation

Tél. : 05 94 29 67 93

Fax : 05 94 29 68 07

marylene.cedia@cnfpt.fr



DÉPARTEMENT RESSOURCES

Département Ressources

Béatrice Massiet

Directrice adjointe ressources

Tél. : 05 94 29 67 95

Fax : 05 94 29 68 07

beatrice.massiet@cnfpt.fr

Christiane Noellien

Gestionnaire comptable

Tél. : 05 94 29 68 02

christiane.noellien@cnfpt.fr

Maud Marcellin

Gestionnaire comptable

Tél. : 05 94 29 67 97

maud.marcellin@cnfpt.fr

ÉVÉNEMENTS



*Présentation de l'offre de services 2016
à Saint-Georges de l'Oyapock aux DRH
des communes de l'est de la Guyane.*



*Matinale organisée dans
le cadre de la journée mondiale
des assistant.e.s et secrétaires,
le 21 avril sur le thème des
différentes facettes
du métier de secrétaire.*

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION DE GUYANE
26 RUE FRANÇOIS ARAGO – BP 27 – 97321 – CAYENNE CEDEX
T : 05 94 29 68 00 – F : 05 94 29 68 07
WWW.CNFPT.FR
